

<https://enseignants.se-unsa.org/Mobilisation-du-19-mars-l-intersyndicale-voie-pro-s-exprime>



Mobilisation du 19 mars : l'intersyndicale voie pro s'exprime

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mercredi 13 mars 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans le cadre de la journée d'action dans la Fonction publique, le SE-Unsa - au sein d'une intersyndicale voie pro - rappelle ses attentes pour les PLP et les lycées professionnels.

[Lire le communiqué de presse de l'intersyndicale voie pro](#)
[\(cliquer pour agrandir au format PDF\)](#)



Pour nos salaires et la voie professionnelle en grève et dans l'action le 19 mars !

Nos organisations syndicales des lycées professionnels publics FSU, SE-UNSA, SNETAA-FO, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC, SUD éducation et CNT-FTE dénoncent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des salaires pour les personnels des LP, SEP, SEGPA et ÉREA. C'est pourquoi, nos organisations appellent les personnels à la grève et à la mobilisation par tous les moyens (assemblées générales, rassemblements, manifestations,...) le 19 mars prochain.

En effet, les dernières mesures indiciaires et celles dites « socles » dans l'Éducation nationale sont insuffisantes au regard du retard accumulé et du contexte inflationniste soutenu qui perdure. La voie professionnelle manque toujours plus de moyens et de professeur-es. Il y a urgence à ouvrir des négociations pour améliorer les conditions de travail et revaloriser les carrières, et prendre des mesures générales pour les salaires, sans contreparties. Le pacte en LP doit être abandonné et les moyens qui y sont engagés doivent être redirigés vers ces mesures générales.

La refonte de la carte des formations sur trois ans prévoit la fermeture de 15 % à 25 % de sections décrétées « non-insérantes ». Cela ne laisse guère de doute sur l'ampleur des suppressions de postes et des reconversions forcées que vont subir les PLP. En guise d'accompagnement de ce plan social, le ministère n'envisage que le droit commun : l'absence d'anticipation est criante. Nos organisations dénoncent les absences de budget dédié, de calendrier et de protocole d'accompagnement des PLP dans le cadre de la refonte de la carte des formations.

Les textes accompagnant la réforme des lycées professionnels se mettent en place sans dialogue social. L'organisation souhaitée des lycées professionnels et surtout la mise en place des nouvelles cartes des formations menacent les droits des PLP et leur statut. La conséquence sera une nouvelle dégradation des conditions de travail et donc des conditions d'études des élèves. Pour nos organisations syndicales, les lycées professionnels doivent rester des lieux émancipateurs pour nos élèves et de respect pour nos métiers et nos missions.

Nos organisations syndicales appellent à continuer la mobilisation pour que la réforme de la voie professionnelle soit reconsidérée, notamment sur la classe de terminale bac pro, avec des enseignements ambitieux pour les élèves. Nos organisations revendiquent le maintien du statut, la création de postes à la hauteur des besoins, ainsi que l'allocation de moyens supplémentaires, notamment en augmentant le volume complémentaire des classes de terminale.

Pour revaloriser les salaires, pour en finir avec l'affaiblissement du pouvoir d'achat et les rémunérations indignes d'un grand nombre de personnels titulaires comme contractuels, et pour refuser de subir une année blanche en termes d'augmentation de traitement, nos organisations FSU, SE-UNSA, SNETAA-FO, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC, SUD éducation et CNT-FTE appellent les personnels de la voie professionnelle à la grève et à se mobiliser par tous les moyens (assemblées générales, rassemblements, manifestations,...) le 19 mars.

Paris, le 8 mars 2024